

Avis Technique 13/10-1085

Annule et remplace l'Avis Technique 13/07-1021

Panneau prêt à carreler
Ready to tile Board
Um gefliest zu werden
gebrauchsfertige Platte

Receveur de douche à carreler

Wedi fundo

Titulaire : Société Wedi France
8 rue Victor Lagrange
FR-69007 Lyon Cedex

Tél. :
Fax :
E-mail :
Internet :

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 13

Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Vu pour enregistrement le 12 janvier 2011



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe spécialisé n° 13 « Procédés pour la mise en œuvre des revêtements » de la Commission chargée de formuler les Avis techniques a examiné, le 21 juin 2010, le receveur de douche prêt à carreler WEDI FUNDO présenté par la Société WEDI. Il a formulé sur ce procédé l'Avis ci-après qui annule et remplace l'Avis Technique 13/07-1021. Cet Avis a été formulé pour une utilisation en France Européenne et les DOM.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Ce procédé est destiné à la réalisation de sols carrelés de douches individuelles.

Le procédé complet est constitué par :

- Le receveur FUNDO collé avec un mortier colle adapté,
- Le système de recueil des eaux destinées à l'évacuation,
- Le carrelage collé avec un mortier colle adapté sur le receveur,
- Le traitement spécifique des points singuliers adaptés à l'ouvrage réalisé.

1.2 Identification

Le receveur est identifié par une étiquette, collée sur l'emballage, sur laquelle est mentionné « WEDI FUNDO », ainsi que la forme et les dimensions du panneau.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi accepté est identique à celui proposé à l'article 1 du Dossier Technique.

2.2 Appréciation sur le procédé

2.21 Aptitude à l'emploi

Adhérence du revêtement céramique

L'adhérence est satisfaisante lorsque les dispositions du Dossier Technique sont respectées.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

Le procédé sous carrelage associé aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordements receveur-mur, sol-receveur, traitement des angles, assure l'étanchéité.

Tenue au choc du revêtement céramique

L'utilisation de ce procédé ne modifie par le comportement aux chocs des carreaux placés en pose collée directe.

Isolation acoustique

Les problèmes acoustiques ne sont pas traités dans ce document.

En fonction de la nature du local, il faudra s'assurer que la réglementation a été prise en compte.

2.22 Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce revêtement de sol.

2.23 Fabrication du receveur WEDI FUNDO

Le système d'autocontrôle mis en place sur les matières premières et sur le produit fini permet d'escompter une constance de qualité satisfaisante du procédé.

2.24 Mise en œuvre

Ce système nécessite de respecter les tolérances de planéité et d'horizontalité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers.

Un soin particulier doit être apporté dans la préparation du support (sec et dépoussiéré) pour la mise en œuvre de la bande de renfort.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

2.31 Assistance technique de la Société WEDI France

La Société WEDI France est tenue d'apporter son assistance technique à toute entreprise appliquant le système qui en fait la demande.

2.32 Conditions de mise en œuvre

Les dispositions du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » doivent être respectées en ce qui concerne la nature et le format des carreaux associés et leur mise en œuvre.

Elles sont complétées comme suit :

- La pose de pierres naturelles est exclue.
- Les carreaux céramiques mis en œuvre sur le receveur doivent être classés P3 au moins vis-à-vis du classement UPEC, et répondre aux exigences de la norme XP P 05-011 en termes de conseils d'entretien et de résistance à la glissance en respectant les classes minimales demandées (cf. § 1 Domaine d'emploi du Dossier Technique) en fonction des différents cas de mise en œuvre.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation dans le domaine d'emploi proposé est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 30 juin 2015.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 13
Le Président
Michel DROIN*

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 13
Christine GILLIOT

Dans le cas de la pose du receveur en système cloisonné, il est de la responsabilité de l'utilisateur de ne pas mettre d'eau dans la pièce sèche et de prendre les dispositions nécessaires pour sortir en sécurité de la douche.

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

Le procédé WEDI FUNDO est un receveur de douche à carreler destiné à la pose dans les locaux humides à usage privatif. Il permet la réalisation d'une douche de plain-pied dans le cas de travaux neufs, et d'une douche surélevée en cas de travaux de rénovation.

Le procédé complet est constitué par :

- Le receveur FUNDO collé avec un mortier colle adapté (cf. § 2.4),
- Le système de recueil des eaux destinées à l'évacuation,
- Le carrelage collé avec un mortier colle adapté sur le receveur,
- Le traitement spécifique des points singuliers adapté à l'ouvrage réalisé.

1. Domaine d'emploi

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols intérieurs dans les locaux humides à usage privatif sur les supports visés au paragraphe 1.1 qui ne présentent pas de joint de dilatation.

On distingue deux modes de pose du receveur :

- Système cloisonné (figure 1) :

Dans les 2 cas, il est de la responsabilité de l'utilisateur de ne pas mettre d'eau dans la partie sèche et de prendre les dispositions nécessaires pour sortir en sécurité de la douche.

- Cas 1 :

Les quatre côtés du receveur sont adjacents à une paroi verticale fixe ou amovible avec un ressaut de 1 cm (mur, cloison, porte de douche).

Revêtement au moins PN6 dans l'espace douche.

- Cas 2 :

Il n'y a pas de ressaut. Débord de 30 cm du receveur avec un système d'étanchéité additionnel par rapport à l'espace de douche.

Revêtement au moins PN6 dans l'espace douche.

- Système semi-cloisonné (figure 2) :

Les projections d'eau provenant de la douche ne sont pas contenues sur un côté ou plus.

- Cas 1 :

Pente de 1% et système d'étanchéité sur l'ensemble du local.

Un ressaut de 1 cm doit être réalisé au seuil de la porte.

Revêtement au moins PN6 dans l'ensemble du local.

- Cas 2 :

Receveur de 1,20 x 1,20 m minimum excentré et système d'étanchéité dans l'ensemble du local.

Un ressaut de 1 cm doit être réalisé au seuil de la porte.

Revêtement au moins PN12 dans l'ensemble du local.

1.1 Supports visés

1.11 Travaux neufs

Support en maçonnerie, plancher béton

Supports neufs visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs », à l'exclusion des chapés flottantes sur isolant et des planchers chauffants.

1.12 Travaux de rénovation

Anciens supports en maçonnerie et plancher béton mis à nu, peints recouverts de carrelage ou de dalles vinyles semi flexibles.

1.2 Carreaux associés

Les carreaux céramiques ou analogues associés sont ceux indiqués dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » complété comme suit :

- les émaux et pâtes de verre visés sont ceux de format 2 x 2 cm² ou supérieur,
- les pierres naturelles sont exclues,
- Les carreaux céramiques visés sont ceux de surface comprise entre 25 cm² et 3 600 cm², classés P3 vis-à-vis du classement UPEC répondant aux exigences de la norme XP P 05-011 en termes de résistance à la glissance et de conseils d'entretien.
- Dans le cas de la pose en système semi-cloisonné, les carreaux mis en œuvre, en sol, dans le reste du local, devront également répondre aux exigences de la norme XP P 05-011.

2. Matériaux

2.1 Receveur WEDI FUNDO

Le receveur FUNDO est constitué d'une mousse de polystyrène extrudé STYROFOAM IL de la Société DOW recouverte sur les deux faces d'une armature en fibre de verre de maille 10 x 6 mm traitée anti alcalin, et d'un enduit base ciment.

Les formes de pente incorporées sont de 2,7 à 4,8 % suivant les modèles. Elles sont réalisées par usinage au cours de la fabrication.

Les dimensions des différents modèles de receveurs visés dans le présent Avis sont les suivantes :

- format standard :

- 900 X 900 mm,
- 1000 X 1000 mm,
- 1200 X 900 mm,
- 1200 X 1200 mm,
- 1500 X 1500 mm,

D'autres formats peuvent être proposés.

L'écoulement peut être centré ou excentré.

Caractéristiques

- Densité de la mousse de polystyrène extrudé (kg/m³) : 36 ± 10 %
- Fluage sous 5 KPa (EN 1606) : ≤ 2 mm
- Résistance à la compression à 10 % (KPa) : 250

2.2 Système d'écoulement de l'eau (vertical ou horizontal)

Siphon d'écoulement vertical ou horizontal de la Société DALLMER avec une partie inférieure renforcée et équipé d'un système anti-odeurs et de la grille WEDI INOX STANDARD (cf. figure 9).

Caractéristiques

- Diamètre sortie (mm) : 50
- Capacité d'absorption sous 20 mm d'eau (EN 1253) (l/sec) : 0,8 pour la sortie horizontale et 1,198 pour la sortie verticale (sans entrée d'eau latérale)
- Garde d'eau (EN 1253) : 50 mm

Grilles d'évacuation : WEDI INOX EXCLUSIF : grille en acier inoxydable 115 x 115 mm (cf. figure 10).

2.3 Produit de comblage de la réservation

Mortier de ravaillage de type D conformément à la norme NF DTU 52.1 (P 61-202).

2.4 Produit de pose du receveur WEDI FUNDO et du carrelage

Mortiers colles classés C2, faisant l'objet d'un certificat certifié CSTB certifié, en cours de validité.

2.5 Produits connexes

2.51 Kit d'étanchéité

- Bande étanche : bande en polyester de butyle TPE galvanisé.

Caractéristiques

- Epaisseur (mm) : 0,67
 - Largeur (cm) : 12,5
 - Longueur (cm) : 10 ou 50
 - Masse surfacique (g/m²) : 280 (± 10 %)
- Angles rentrants : angles préformés en polyester de butyle.
 - Mortier d'imperméabilisation : produit bicomposant constitué de 2,5 kg de poudre pour 0,8 l de latex.

Caractéristiques de la poudre

- Taux de cendres :
 - à 450°C (%) : 97,1
 - à 900°C (%) : 90,1

Caractéristiques du composant liquide

- extrait sec à 105°C (%) : 35,4

Caractéristiques de la pâte

- pH : 7,8

2.52 Système de rehausse EASY SET

Système de rehausse constituée de blocs en mousse de polystyrène extrudé revêtu sur les deux faces d'un mortier spécifique armé d'un treillis de verre.

- Hauteur du système monté (mm) : 140

2.53 Colle d'assemblage de la rehausse EASY

Produit de collage, à prise rapide, à base de polyuréthane de type SIKAFLEX 11 FC de la Société SIKA.

2.54 Bande périphérique

Bande de désolidarisation en mousse de polyéthylène réticulé à cellules fermées de type TRAMIPLINTHE de la Société TRAMICO.

2.55 Profilé WEDI TRIOLOS

Joint de mouvement en PVC souple.

- Epaisseur (mm) : 8 à 15

3. Fabrication, contrôles et stockage

La fabrication du receveur FUNDO est réalisée dans l'usine WEDI à Emsdetten (DE).

Les contrôles portent sur :

- Matières premières
 - Enduit base ciment :
 - étalement (1 lot sur 4),
 - début et fin de prise,
 - durée de vie en pot.
 - Mousse de polystyrène extrudé :
 - Dimensionnels (1 %).
- Produits finis (tous les 10 éléments) :

13/10-1085

- dimensionnel,
- aspect,
- écoulement.

Chaque receveur est conditionné dans un emballage cartonné avec une étiquette mentionnant « WEDI FUNDO », la forme et les dimensions du panneau.

4. Mise en œuvre

Dans le cas de travaux neufs, la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO, nécessite d'avoir prévu une réservation dans l'ouvrage constituant le sol du local concerné.

Cette réservation portera sur une hauteur de 110 mm en cas de siphon à écoulement vertical (figure 4) et de 13 cm dans le cas d'un écoulement horizontal (figure 5). Dans ce dernier cas, une hauteur supplémentaire est à prévoir en fonction de la distance du siphon à la canalisation d'évacuation des eaux usées et de la pente à respecter pour l'écoulement de l'eau vers celle-ci.

- Un espace de 5 mm (suivant l'épaisseur de la bande périphérique) au pourtour du receveur doit également être prévu lors de la réalisation de la réservation.
- Dans le cas de travaux de rénovation, seule la pose avec siphon à écoulement horizontal est visée.

Dans tous les cas, les travaux de mise en place des canalisations d'évacuation des eaux usées devront avoir eu lieu avant la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO.

4.1 Reconnaissance du support et préparation éventuelle

4.11 Exigences liées au sol du local

Suivant les cas, des préparations spécifiques doivent être réalisées.

- Système cloisonné :
 - Cas 1 :
Les 4 côtés du receveur sont adjacents à une paroi verticale avec ressaut de 1 cm :
 - pas d'exigences spécifiques
 - Cas 2 :
Un des 4 côtés du receveur est adjacent à une paroi verticale sans ressaut :
 - Une étanchéité doit être réalisée sur un débord d'au moins 30 cm autour du receveur ou les parois doivent présenter un retrait d'au moins 30 cm par rapport au receveur.
- Système semi-cloisonné :
 - Cas 1 :
Une étanchéité et une pente de 1 % sur l'ensemble du local doit être réalisée.
 - Cas 2 :
Une pente de 1 % sur une distance minimale d'un mètre à partir de l'axe du siphon et une étanchéité sur l'ensemble du local doivent être réalisées.
Un ressaut de 1 cm au niveau de la porte de la salle de bain est alors exigé.

4.12 Exigences liées au support du receveur

Le support du receveur doit toujours être plan et plein.

- Les tolérances de planéité acceptées pour le support sont de :
 - 5 mm sous la règle de 2 m,
 - 2 mm sous la règle de 0,2 m.

Si le support ne présente pas la planéité requise, un enduit de ragréage ou de dressage doit être réalisé conformément au NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

En cas de défauts localisés en creux, un rebouchage peut avoir lieu avec le mortier colle la veille de la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO.

On veillera également à l'horizontalité du plan de pose du receveur.

4.13 Supports neufs

Le support doit être soigneusement dépoussiéré avant la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO.

4.14 Supports anciens

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT Sols P3 - Rénovation.

Sur ancien support béton ou chape ciment peint, la peinture doit être éliminée par ponçage.

Le support doit ensuite être soigneusement dépoli juste avant la mise en œuvre du procédé WEDI FUNDO.

4.2 Pose du receveur : cas de travaux neufs

4.2.1 Raccordement du siphon et comblement de la réservation

- Raccorder le corps du siphon WEDI à la canalisation d'écoulement de diamètre nominal 50 mm, conformément à la norme NF DTU 60.33 (référence P 41-213).
- Maintenir en position le siphon de sorte à respecter une pente de la conduite d'écoulement d'au moins 1 %, sans excéder 1,5 %, dans le cas d'un siphon à écoulement horizontal.
- Mettre en place la bande de désolidarisation périphérique en périphérie de la zone de remplissage, contre les murs ou les cloisons et le reste de l'ouvrage en sol.
- Comblent la réservation à l'aide du mortier de ravoilage de type D conformément à la norme NF DTU 52.1 (P 61-202) jusqu'à atteindre le bord supérieur du corps du siphon, en veillant à ce que l'ensemble « corps du siphon - canalisation » ne se déplace pas. La tolérance de planéité acceptée sur l'ouvrage fini est de 2 mm sous la règle de 20 cm.
- Laisser sécher au moins 24 heures avant de venir mettre en place le receveur.

4.2.2 Collage du receveur

- Mettre en place le joint torique dans la réservation prévue du cadre de montage du panneau.
- Placer le joint à lèvres sous le cadre de montage du receveur et visser la valve à vis dans ce dernier.
- Le receveur est posé en double encollage.
- Le mortier colle est appliqué sur l'ensemble de la surface destinée à recevoir le receveur, en sol, à l'aide d'un peigne cranté de 10 x 10 x 10 mm de sorte à respecter une consommation de 4 à 4,5 kg de poudre/m².
- La face inférieure du receveur est encollée avec le même mortier colle, à l'aide d'un peigne cranté de 8 x 8 x 8 mm, de sorte à respecter une consommation de 3 à 3,5 kg de poudre/m².
- Le receveur est ensuite appliqué fermement sur le support, de façon à encastrer le joint à lèvres dans la partie supérieure du corps de siphon.
- Battre le receveur sur toute sa surface à l'aide d'une batte à carrelage, puis lester l'ouvrage à l'aide de 2 masses de 25 à 40 kg équitablement réparties.
- Le traitement des points singuliers doit être réalisé avant la pose du carrelage.
- Le délai de séchage à respecter avant pose du carrelage est d'au moins 24 heures.

4.3 Pose du receveur : cas de travaux de rénovation (figure 2)

Dans le cas de travaux de rénovation, seule la pose avec siphon à écoulement horizontal est visée.

Le receveur WEDI FUNDO sera mis en œuvre sur une rehausse maçonnée, réalisée à l'aide d'un mortier de ravoilage de type D conformément à la norme NF DTU 52.1 (référence P 61-202), et intégrant le corps du siphon ou sur la rehausse EASY SET elle-même collée au support.

Pose de la rehausse EASY SET

Les huit éléments constituant la rehausse EASY SET sont assemblés conformément au guide de Montage joint au produit (figure 7), à l'aide d'une colle à base de polyuréthane de type SIKAFLEX MFC de la Société SIKA.

Après avoir respecté un délai de séchage d'au moins 24 heures, procéder au raccordement du corps du siphon à la canalisation d'écoulement, conformément à la norme NF DTU 60.53 (réf. P41-213).

Le système assemblé est ensuite collé sur le support à l'aide d'un mortier colle classé C2, faisant l'objet d'un certificat « Certifié CSTB Certified » en cours de validité, après application de l'éventuel primaire, selon la nature du support et les indications du certificat.

4.3.1 Collage du receveur

Mettre les joints en place comme décrit au § 4.2.2.

Le collage du receveur sur la rehausse EASY SET est réalisé à l'aide d'une colle à base de polyuréthane de type SIKAFLEX 11 FC de la Société SIKA.

Le collage du receveur sur une rehausse maçonnée est réalisé comme décrit au § 4.2.2.

4.4 Pose du carrelage

La pose du carrelage peut se faire dès le lendemain du collage du receveur sur le support et/ou du traitement des points singuliers.

Pour les formats de carreaux supérieurs à 25 cm², les carreaux doivent être coupés afin de respecter les pentes.

Pour la mise en œuvre du carrelage, on se réfère aux indications du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs », précisées et modifiées comme suit :

Pose du carrelage

Les consommations en mortier colle, le mode de pose ainsi que le type de spatule à utiliser sont indiqués dans le tableau 1 ci-après.

Le cadre plastique support de la grille est positionné dans le cadre de montage selon l'épaisseur des carreaux. Le mortier colle est appliqué sur l'ensemble de la surface du receveur, jusqu'au bord du cadre de montage du panneau.

La pose du carrelage se poursuit ensuite conformément aux prescriptions du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

Jointoiement des carreaux

Quelque soit le mortier colle utilisé pour la pose du carrelage, le délai d'attente avant jointoiement sera d'au moins 48 heures.

Pour la réalisation des joints, se référer aux indications du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61-204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

Joints périphériques

Des joints périphériques d'au moins 3 mm de large doivent être réalisés entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales. Cet espace est comblé à l'aide d'un mastic sanitaire 25E.

Jonction entre le receveur et le reste de l'ouvrage en sol (travaux neufs)

Cette jonction doit faire l'objet d'un traitement spécifique (§ 4.5.31).

4.5 Traitement des points singuliers (figures 3 et 4)

L'ensemble des points singuliers est traité au moins 24 heures avant la pose du carrelage.

Pour la mise en œuvre de la bande, le support doit être sec et exempt de poussière.

La bande périphérique de désolidarisation est arasée au droit du receveur.

4.5.1 Raccordements receveur-paroi verticale

La bande de renfort livrée avec le kit Etanchéité WEDI est pliée en son centre et fermement marouflée dans le mortier d'imperméabilisation.

Application du produit de collage de la bande

Une couche de mortier d'imperméabilisation est appliquée sur les parois et le receveur dans les zones à recouvrir avec la bande, à l'aide d'une spatule U3, en respectant une consommation de 1,5 kg de poudre/m². Puis la bande pliée en son milieu est appliquée et fermement marouflée.

Une deuxième couche de mortier d'imperméabilisation est appliquée en recouvrement de la bande.

4.52 Traitement des angles

Les angles sont traités de la même façon que les raccordements receveur-paroi verticale.

4.53 Jonction entre le receveur et le reste de l'ouvrage en sol

4.531 Cas des travaux neufs

La bande périphérique de désolidarisation est arasée au droit de la jonction puis la bande d'étanchéité est collée en recouvrement sur le reste de l'ouvrage, et fermement marouflée sur le support.

Le mortier d'imperméabilisation du kit d'étanchéité est préparé conformément au § 4.531.

Le joint entre les carreaux du receveur et du reste de l'ouvrage, à l'aplomb de la jonction, doit être traité : soit avec un mastic sanitaire 25E, soit avec un profilé marouflé dans la colle lors de la pose des carreaux.

4.532 Cas des travaux de rénovation

Une bande autoadhésive butyle est appliquée en recouvrement de 6 cm sur la rehausse (partie verticale), et 6 cm sur le reste de l'ouvrage en sol.

Le traitement se réalise comme dans le cas du traitement des raccords receveurs - paroi verticale.

4.54 Joints périphériques

Des joints périphériques d'au moins 3 mm de large doivent être réalisés entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales. Cet espace peut être rempli à l'aide d'un mastic sanitaire 25E.

5. Mise en service

Circulation piétonne : 48 heures après pose du carrelage.

Mise en service : 7 jours après la pose du carrelage.

6. Assistance technique

La Société WEDI France assure la formation du personnel et/ou l'assistance au démarrage sur chantier auprès des utilisateurs qui en font la demande, afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

B. Résultats expérimentaux

Des essais ont été réalisés au CSTB :

- Aptitude à l'emploi,
- Evaluation du système d'évacuation.

C. Références

Lancement du produit : 1998.

Importance des chantiers : plusieurs milliers de receveurs mis en œuvre depuis.

Tableaux et figures du Dossier Technique

Tableau 1 – mode d'encollage et consommation en mortier colle en fonction de la surface des carreaux

Surface des carreaux (cm ²)	Emaux, pâte de verre	Carreaux céramiques			
	4 ≤ S ≤ 6,25	25 ≤ S ≤ 500	500 ≤ S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
Consommation (kg de poudre/m ²)	2 à 2,5	4,5 à 5	6	7	7,5 à 8
Type de spatule préconisée	U4	U6	U6	U9 ou demi-lune Ø20	U10 ou demi-lune Ø20

	Simple encollage
	Double encollage

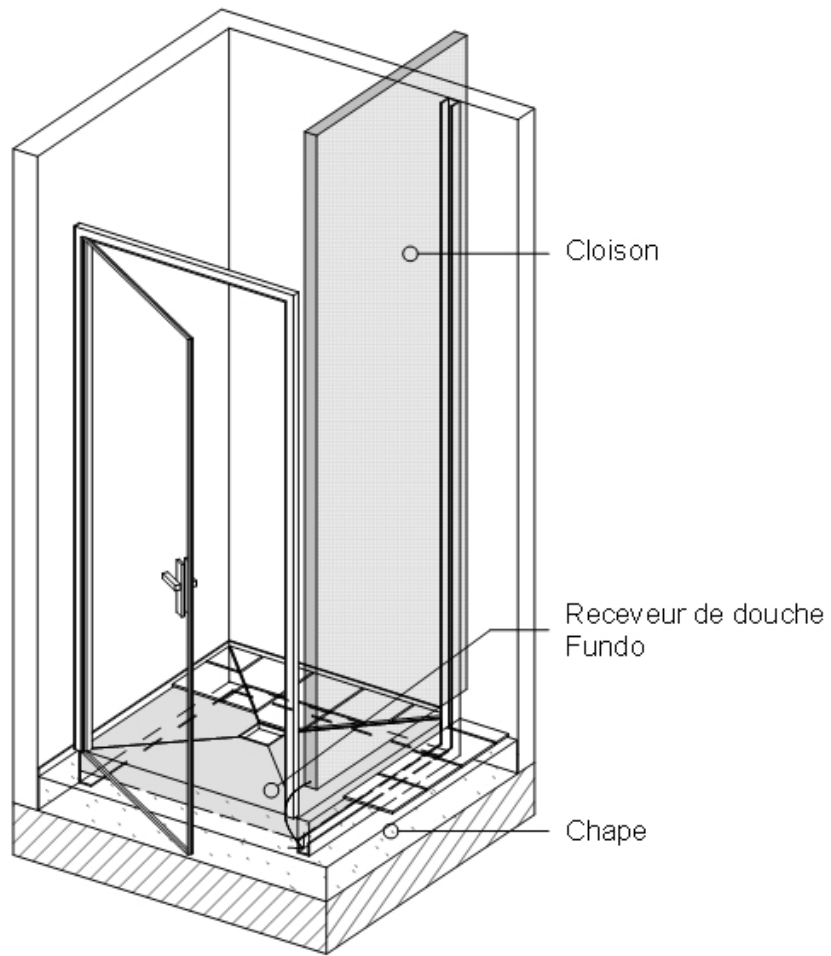


Figure 1 - Pose du receveur en système cloisonné

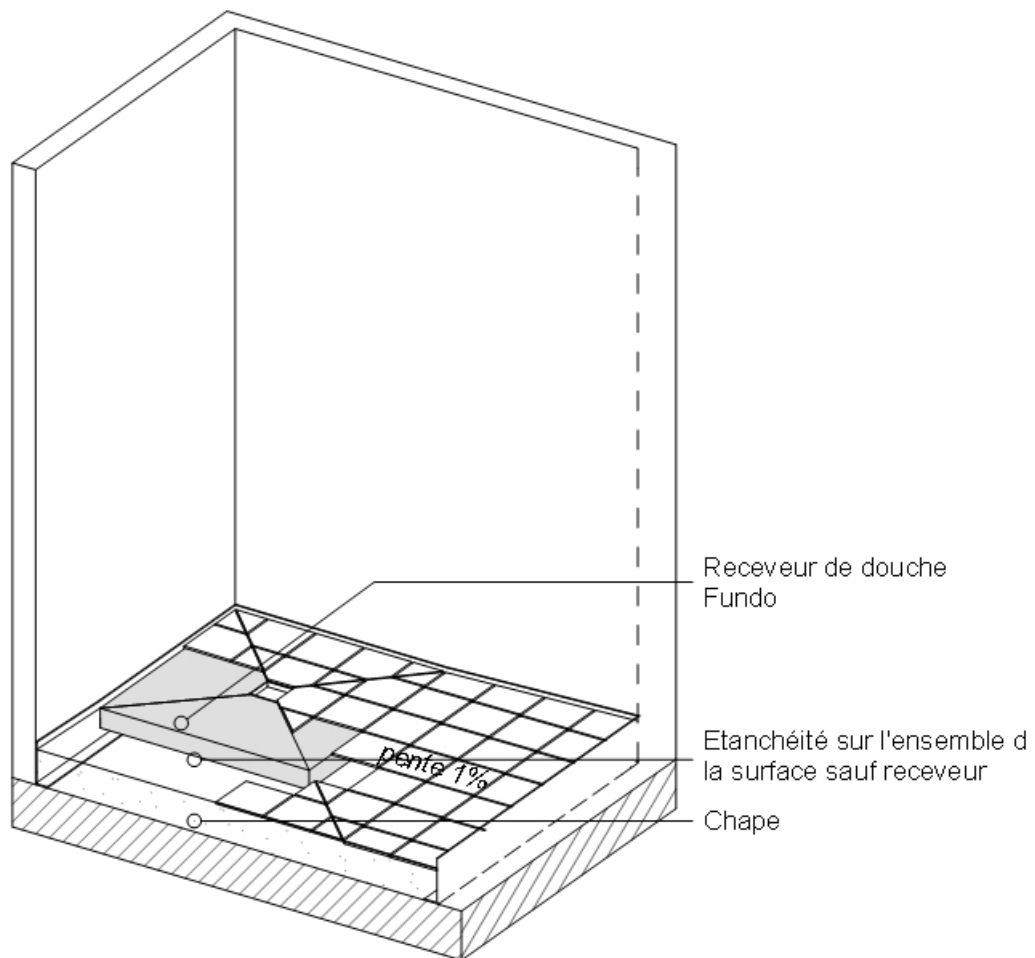


Figure 2 - Pose du receveur en système ouvert

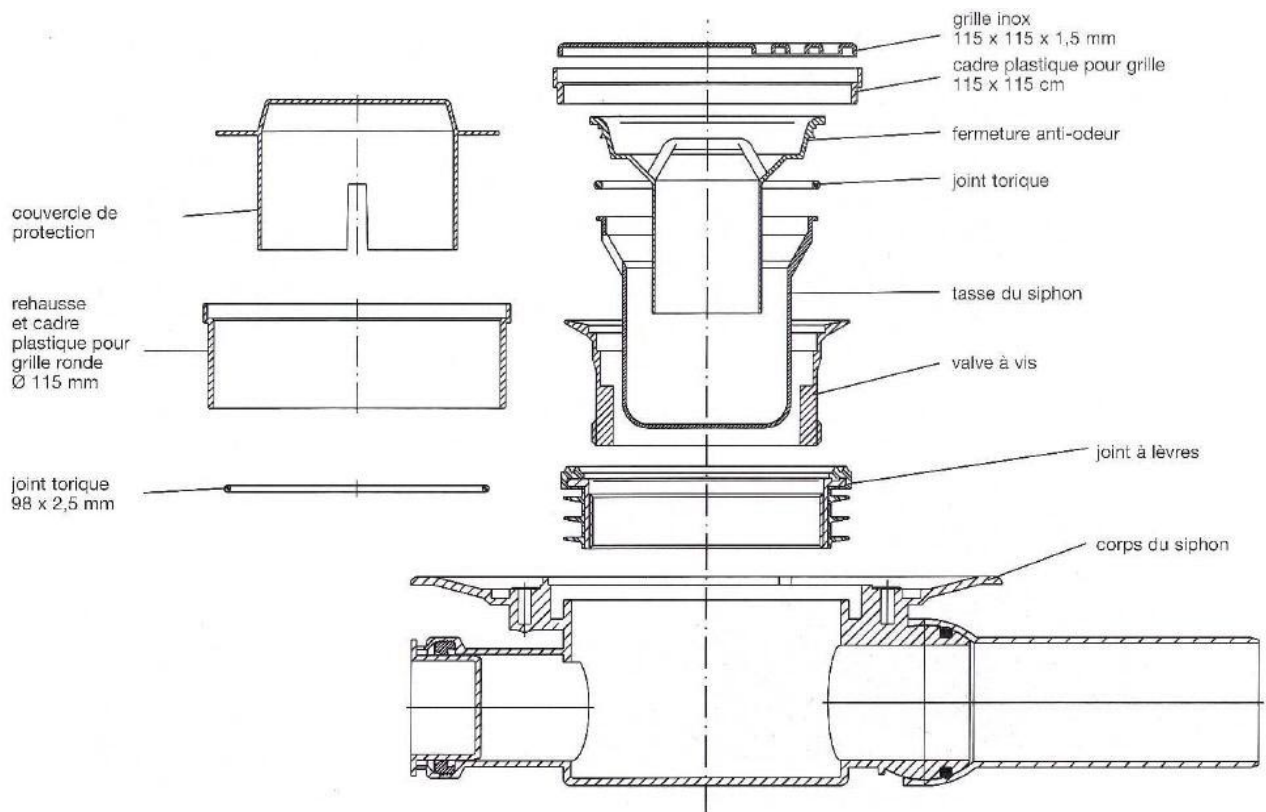


Figure 3 - Vue éclatée du système d'écoulement de l'eau horizontal

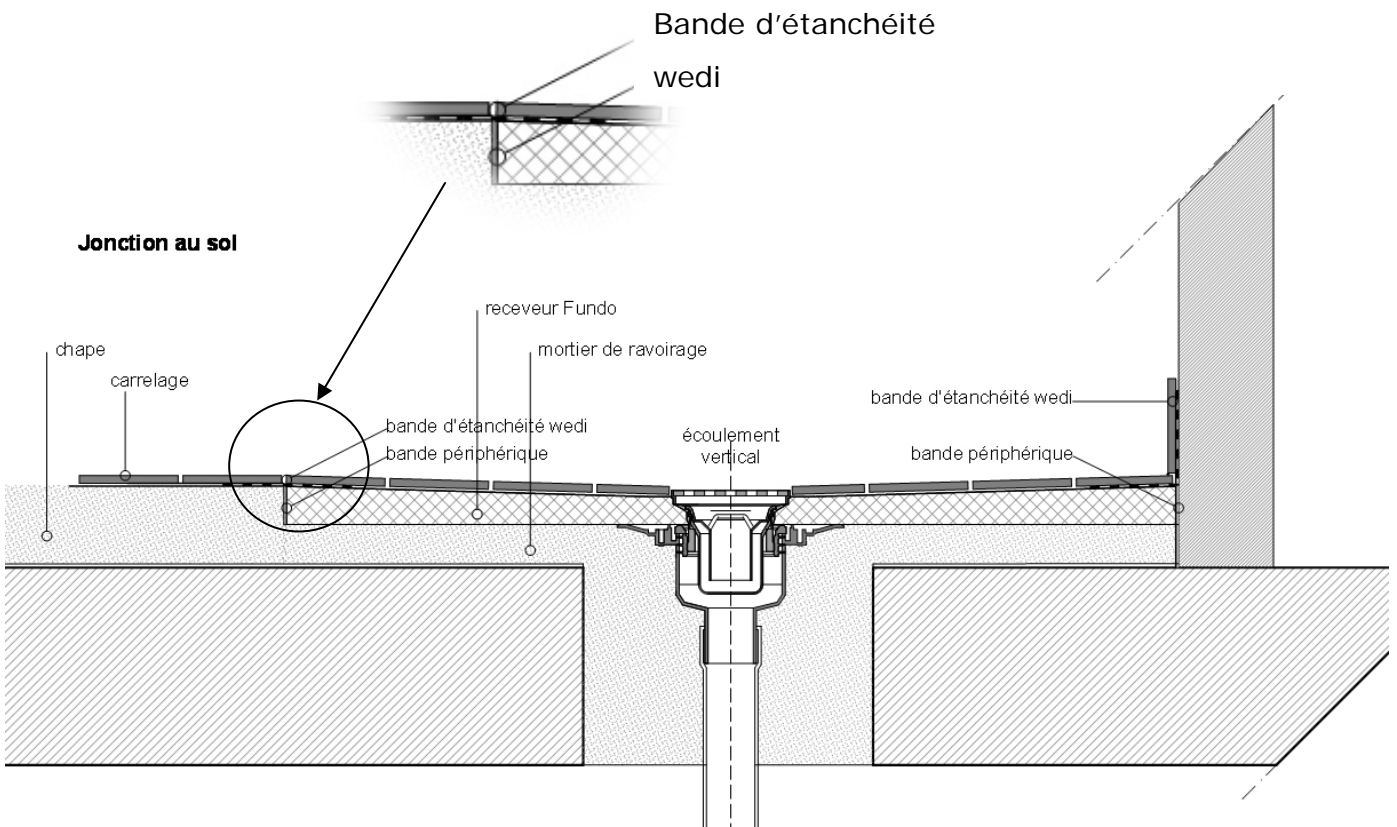


Figure 4 - Cas de la pose avec écoulement vertical

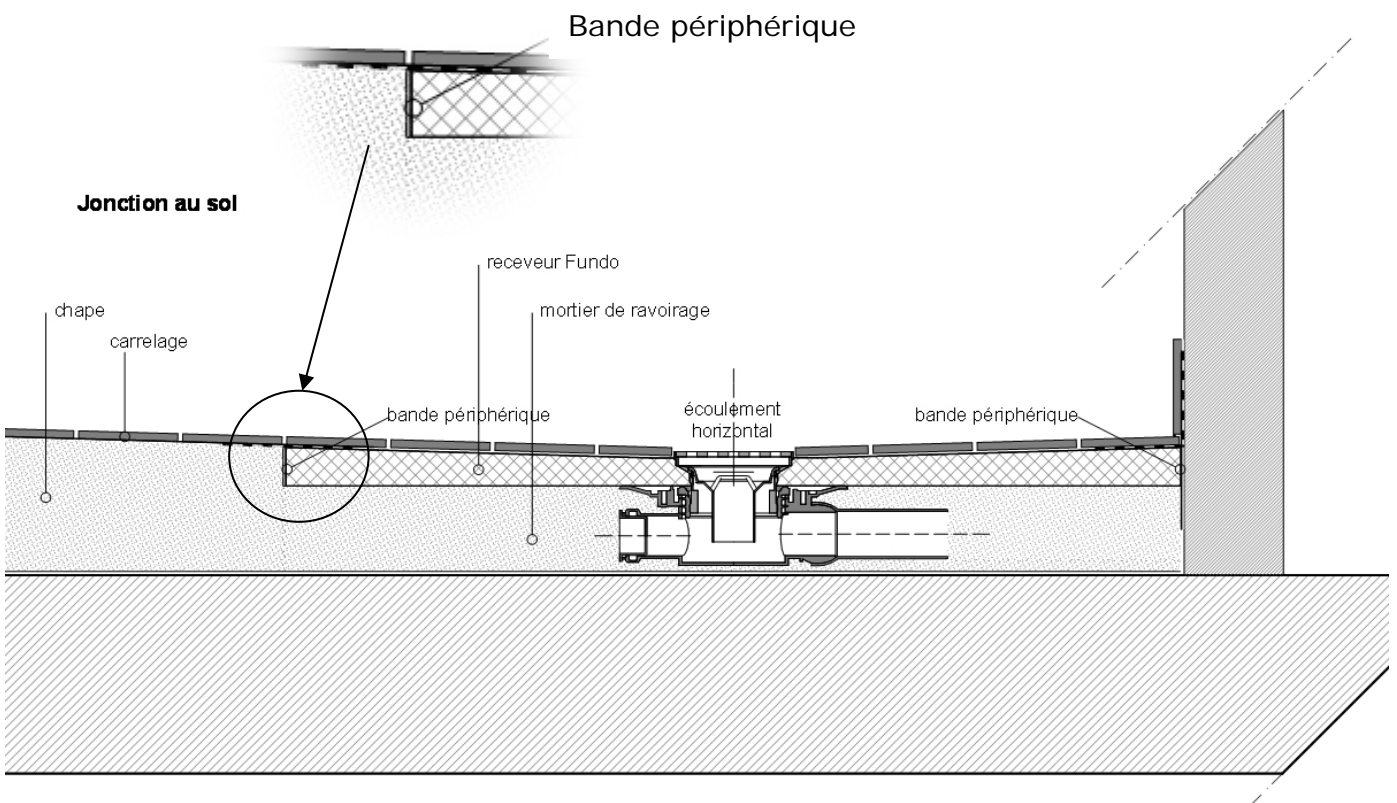


Figure 5 - Cas de la pose avec écoulement horizontal

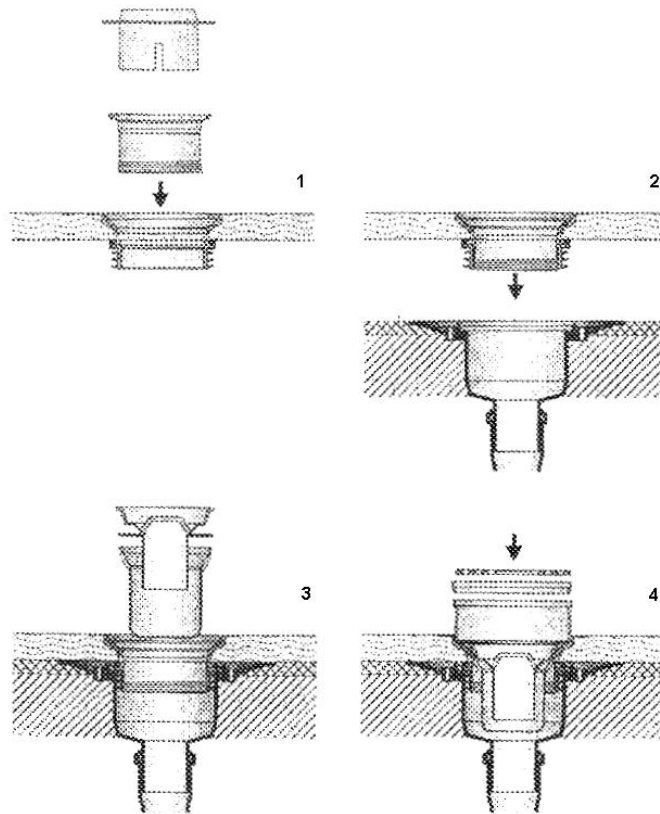


Figure 6 - Assemblage du système d'écoulement au receveur

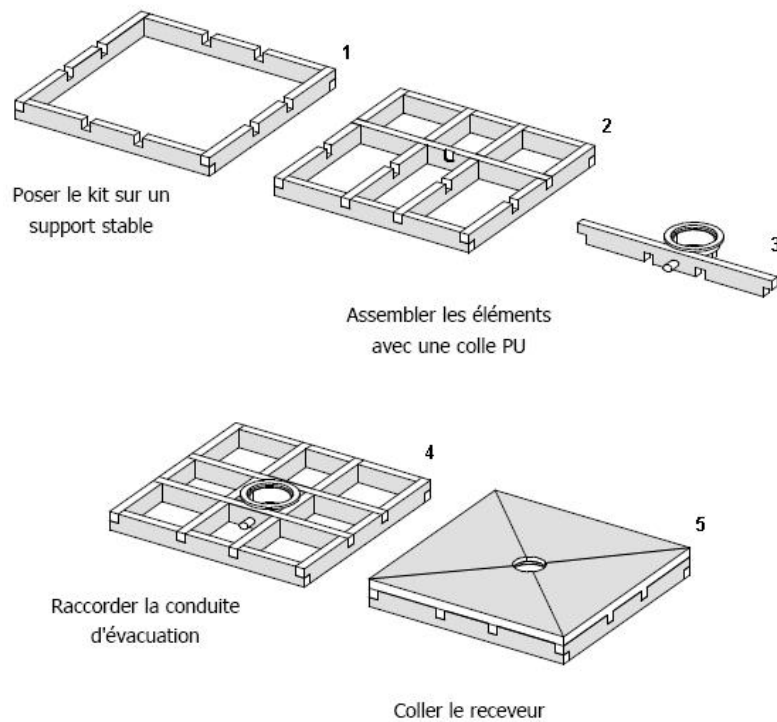


Figure 7 - Montage de la rehausse EASY SET en rénovation

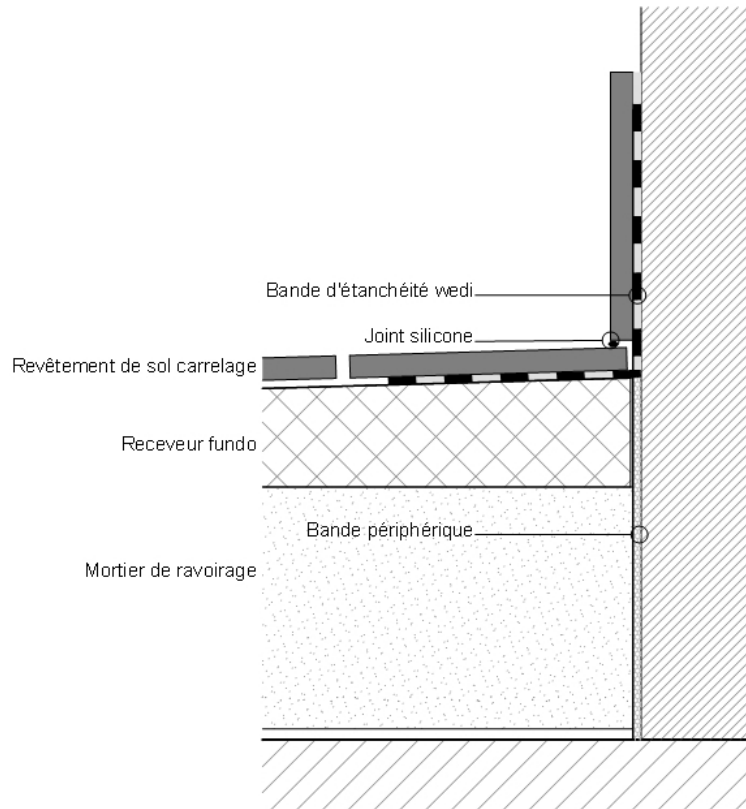


Figure 8 - Traitement des raccords receveur-paroi verticale

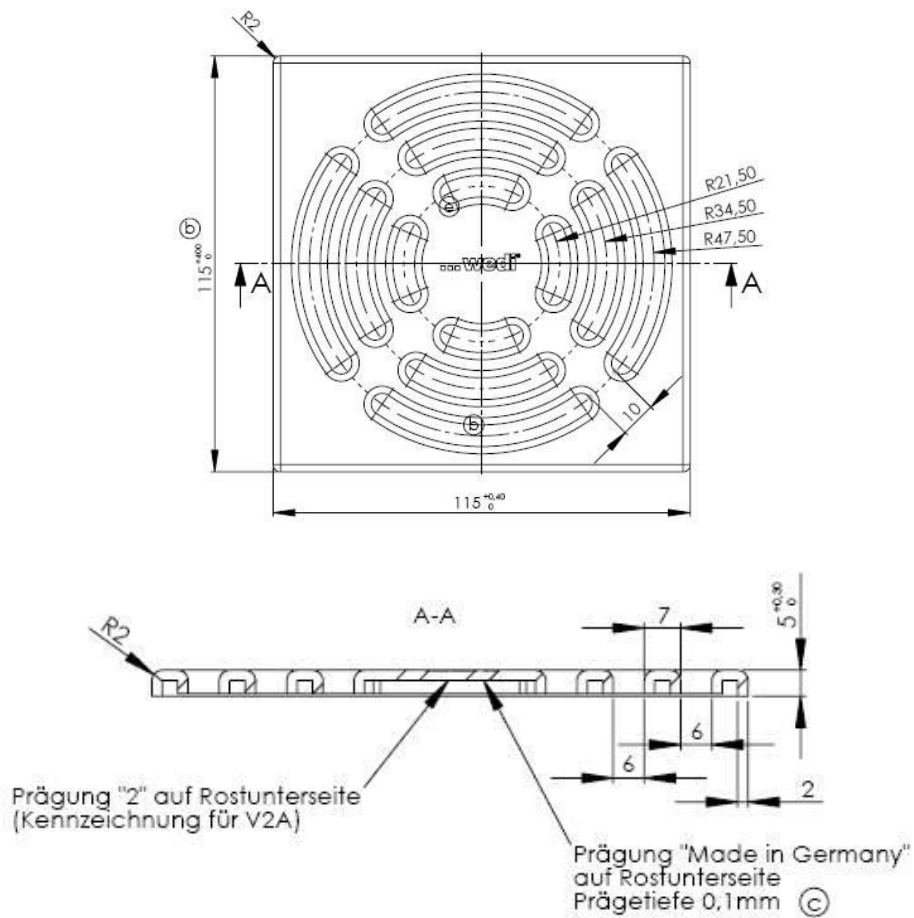


Figure 9 – Croquis détaillé grille WEDI inox standard

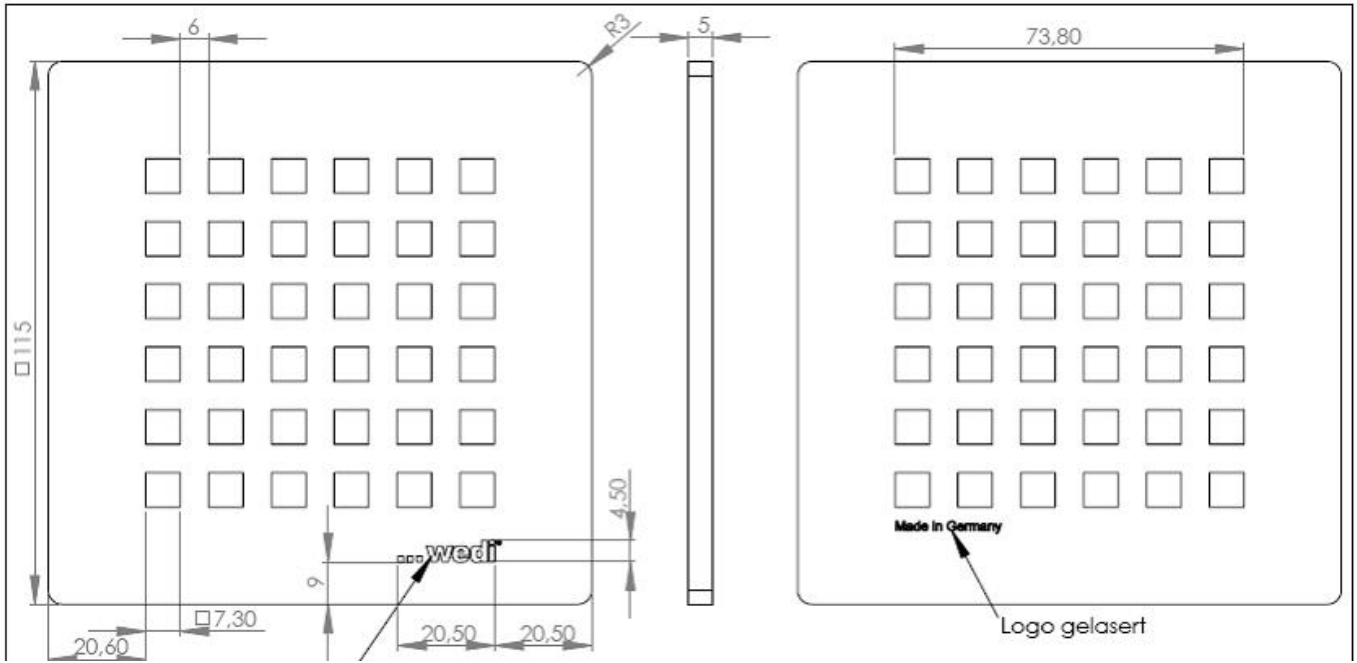


Figure 10 – Croquis détaillé grille WEDI inox Exclusif